



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 10 juin 2025
N° d'affaire : 2024.GRPARL.97

Autoriser les petits véhicules électriques à stationner sur les places pour deux-roues motorisés

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

La motion est retirée.

Berne, le 10 juin 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général